



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/05/12

Reçu en Préfecture le : 31/05/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mai 2012**  
**D-2012/292**

***Aujourd'hui 29 mai 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

*Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 16h00), Mme Chantal BOURRAGUE ( présente jusqu'à 16h40)*

**Excusés :**

Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Jean-Michel PEREZ

**Musée des Beaux-Arts. Mise en conformité de  
l'accessibilité aux personnes en situation de  
handicap. Avenants aux marchés de travaux  
M110206/M110208/M110209. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011/317 du 30 mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap pour un coût global des travaux de 244 678,58 € TTC.

Dans le cadre de cette opération, certaines modifications ont été apportées pour répondre d'une part aux attentes des utilisateurs des lieux et d'autre part, aux conseils prodigués en matière de signalétique devant être conforme à toute forme de handicap et notamment ceux relevant des personnes ayant perdu la vue et l'audition.

Le marché de travaux concerné par ces modifications, doit être modifié en conséquence :

**Lot n° 1 – GROS OEUVRE**

**Marché n° M110206 – Entreprise CAZENAVE**

- Réalisation d'un dallage au droit des parvis pouvant supporter 2,5 T/m<sup>2</sup> pour le transport des œuvres (demande de maîtrise d'ouvrage)

	<b>Montant en €TTC</b>
Montant initial du marché	<b>96 727,74</b>
Montant de l'avenant n° 1	<b>7 268,59</b>
<b>Nouveau montant</b>	<b>103 996,33</b>

**Lot n° 3 – MENUISERIE – SERRURERIE - CLOISONNEMENT**

**Marché n° M110208 – Entreprise Atelier d'Agencement**

- Simplification des mains courantes pour répondre à la configuration des lieux

	Montant en €TTC
Montant initial du marché	29 601,93
Montant de l'avenant n° 1	- 4 115,32
<b>Nouveau montant</b>	<b>25 486,61</b>

**Lot n° 4 – ELECTRICITE**

**Marché n° M110209 – Entreprise SNEF**

- Modifications relevant de la conformité à toutes formes de handicap (borne audio-guide, interphone)

	Montant en €TTC
Montant initial du marché	90 786,85
Montant de l'avenant n° 1	- 6 174,38
<b>Nouveau montant</b>	<b>84 612,47</b>

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'appel d'offres, à signer les avenants précités correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 322 – compte 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mai 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**